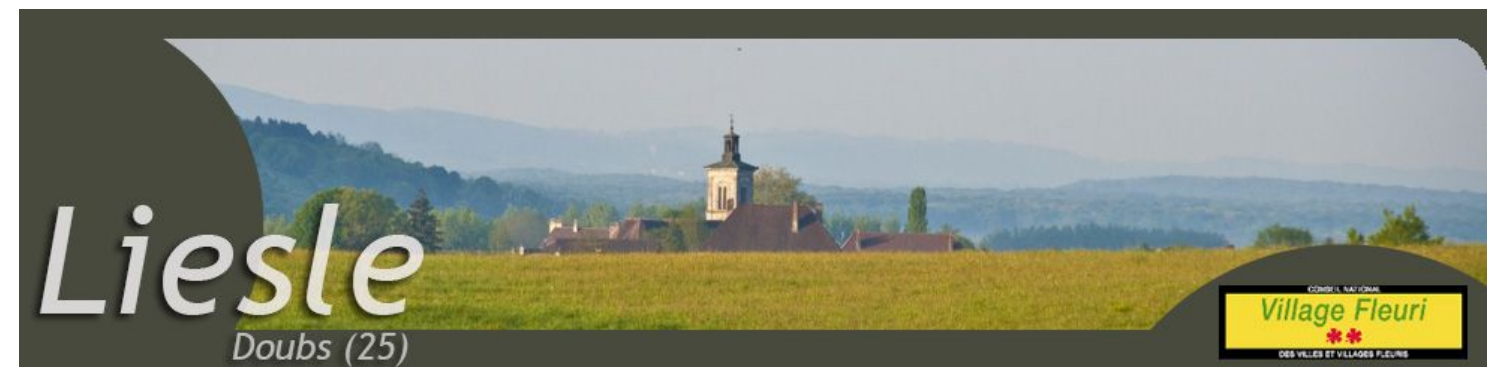




Bulletin municipal janvier 2016

SOMMAIRE

Mot du Maire
Infos communales :
la loi Notré
Projet fromagerie
Les forêts de Franche Comté
Projet « espace jeux »
TEPCV
La vie du village :
Conférence M. Laffort
Atelier « des p'tits cabochons »
Album photos
Histoire du village
Tombés pour la France
L'ancienne police des champs
La vie du village
Semaine festive avant les fêtes
Bibliothèque
Fleurir Liesle
Nostal'Deuche
Club des aînés
Cérémonie du 11 novembre
Concert Alfred Massai
L'agenda

Retrouvez toute l'actualité du village sur internet et les réseaux sociaux :

Site web : www.liesle.net

facebook

www.facebook.com/villagedeliesle

Pour faire paraître une info dans le prochain journal ou participer à sa rédaction, contactez Fabienne Dole lieslemairie@wanadoo.fr

Le mot du maire

Je tiens d'abord à souhaiter à chacun d'entre vous une très bonne année 2016. Que celle-ci soit pour vous et ceux qui vous sont chers pleine de joie et de bonheur.

L'année 2015 est terminée et je crois que personne ne la regrettera. En effet les événements tragiques que notre pays a connus, en font l'année la plus noire depuis la guerre. 150 personnes ont été lâchement assassinées par des fanatiques dont la seule réelle religion est la violence et le seul but la destruction de notre société dont ils ne partagent aucune des valeurs la liberté, l'égalité et la fraternité. Nous les vaincrons car nous défendons la vie alors qu'eux ne savent que prôner la mort. L'année 2015 a quand même soulevé un grand espoir pour l'avenir par l'engagement unanime des pays participant à la COP 21 pour prendre des mesures limitant le réchauffement climatique. La Communauté de Communes du Canton de Quingey est depuis longtemps engagée dans cette démarche et vient d'être lauréate de l'appel à projet national TEPCV sur lequel vous trouverez dans ce bulletin quelques explications. Pour notre commune l'année écoulée a été une année de transition, néanmoins saisissant l'opportunité des subventions majorées par le plan régional de relance du BTP, nous avons réalisé une nouvelle tranche de

mise en séparatif du réseau d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau potable.

Progressivement l'élimination directe des eaux pluviales permet un meilleur fonctionnement de la station d'épuration ce qui réduit nos rejets dans la Loue. En 2016 un grand chantier consistera en la préparation de la mise en place au 1 janvier 2017 des nouvelles structures territoriales. Vous trouverez dans ce bulletin l'état d'avancement de cet important dossier. Concernant les travaux nous devrions cette année réaliser des espaces jeux (voir l'article dans ce bulletin) et terminer les travaux de finition du lotissement en espérant qu'ils nous aideront à vendre les parcelles restantes.

Avec la commercialisation des logements locatifs c'est bientôt environ 50 personnes qui habiteront ce nouveau quartier et 10 enfants qui fréquenteront notre école, permettant, nous l'espérons, le maintien de nos trois classes.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux.

Très cordialement

Pierre Daudey

LOI NOTRE : NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE

Dans le bulletin municipal d'octobre je vous avais présenté les principales dispositions de la loi NOTRe qui impose aux communautés de communes du Doubs un minimum de 14 710 habitants. Dans ce cadre le Préfet a proposé la fusion des communautés de communes d'Ornans, d'Amancey Loue-Lison et de Quingey. Avant de se prononcer sur ce projet les conseillers municipaux de Liesle ont souhaité avoir des informations sur la Communauté de Communes du Val d'Amour dont nous sommes voisins. Une réunion a donc été organisée avec le président de la CCVA. Après débat, les conseillers, lors du conseil municipal du 7 décembre dernier, ont à une très large majorité, refusé le schéma proposé par le Préfet et demandé le rattachement de Liesle à la Communauté de Communes du Val d'Amour. Les principales raisons qui ont motivé ce choix sont: la proximité de notre village avec les communes du Jura, le fait que la commune d'Arc et Senans ait demandé son rattachement à cette même communauté de communes et la petite taille de cette entité. Depuis cette décision du conseil, Simone Valot et moi-même avons rencontré le directeur de la



AFFOUAGE

L'affouage 2015/2016 se déroule actuellement sur les parcelles 7 et 36. La parcelle 40 qui reste à délivrer aux affouagistes a été exploitée par les bûcherons la première quinzaine de décembre. Le marquage des bois a été réalisé par la commune le 22 décembre et la constitution des lots est en cours. Les affouagistes devraient donc recevoir leur lot concernant cette dernière parcelle d'ici la fin du mois de janvier. A noter qu'une partie de la parcelle ne sera pas distribuée dans le cadre de l'affouage mais vendue dans le cadre d'un lot du fait de sa position et des difficultés d'exploitation. Ce lot sera mis en soumission dans le courant du mois de janvier.

Mathieu Liniger

CC du Val d'Amour pour commencer à analyser les conséquences de ce rattachement. En effet si la fusion des communautés de Communes de Quingey-Amancey-Ornans crée une nouvelle entité où tout est à construire, le rattachement au Val d'Amour consiste à intégrer une communauté de communes existante donc avec un transfert automatique des compétences et un alignement de la fiscalité dès le 01 janvier 2017.

Il est donc important d'évaluer dès à présent les répercussions de ces changements même si la décision finale concernant le schéma départemental n'est pas arrêtée. Celui-ci sera fixée par le Préfet fin mars après que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale ait rendu un avis, à la majorité des deux tiers, sur les modifications proposées par les différentes communes. Je vous tiendrai bien sûr au courant au fur et à mesure des évolutions de ce dossier capital pour l'avenir de notre commune.

Pierre DAUDEY



PROJET FROMAGERIE/ECOLE

Comme vous le savez peut-être déjà, la municipalité envisage de rénover l'école et de réhabiliter l'ancienne fromagerie.

Le recrutement du bureau d'études qui nous assistera dans ce projet est en cours. Une première réunion de présentation de ce projet a eu lieu le 10 décembre dernier en présence de représentants des associations du village, des bénévoles de la bibliothèque ainsi que des personnes travaillant à l'école (enseignants, Atsem, représentants de parents d'élèves).

Cette réunion a permis de présenter un état des lieux sommaire des bâtiments et de proposer des pistes de réflexion sur leur devenir. La municipalité attend pour la suite que les personnes concernées fassent remonter leurs besoins en terme de locaux et d'aménagement afin d'aboutir à un résultat qui donne satisfaction à l'ensemble des acteurs.

A noter qu'une visite des différents bâtiments a été réalisée en présence des intéressés le samedi 9 janvier.

Mathieu Liniger

5 AVRIL 2016 : LA TNT PASSE A LA HD

Que signifie ce charabia ?

La télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). Cette opération traduit une évolution des normes de diffusion de la télévision reçue par l'antenne râteau.

Ce passage se fera dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Il permettra à tous les foyers reliés à une antenne râteau la réception avec une meilleure qualité de sons et d'images des 25 chaînes gratuites de la TNT.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement qui le permette.

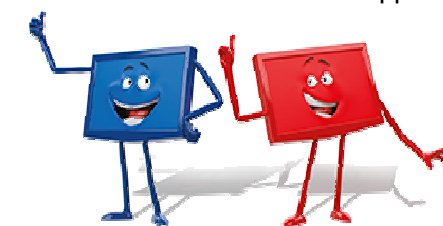
Seuls les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau peuvent rencontrer des difficultés. Ils doivent donc vérifier leur équipement : présence du logo TNT HD sur le téléviseur ou l'adaptateur ou en se plaçant sur la chaîne 7 ou 57 et visualiser la présence du logo ARTE HD.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un adaptateur compatible (valeur 25/30 €) est à faire avant le 5 avril pour éviter les ruptures de stock. Le 5 avril, ils devront procéder à une nouvelle recherche des chaînes.

Une aide à l'équipement est possible pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau.

Une assistance de proximité est réservée aux foyers rattachés exclusivement à la TNT par antenne râteau, sous condition d'âge (plus de 70 ans) ou handicap supérieur à 80%. Cette prestation à domicile est gratuite.

Tous renseignements sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr ou au centre d'appel 0970 818 818.



Jean-Noël Vallet

ETAT CIVIL 2015

Naissances :

Clémence **CARVALHEIRO** (22 Septembre 2015)
Mélina **SUGNY** (22 Septembre 2015)

Mariage :

M. **SANNA** Anthony et Mme **FORNER** Aurélie (14 Février 2015)
M. **MICELLI** Aurélien et Mme **VALLET** Laurine (10 octobre 2015)

Décès :

Mme **MIGNOT** Henriette née **MERCIER** (29 Janvier 2015)
Mme **POLANCHET** Madeleine (16 Février 2015)
Mme **HUNKELER** Marie Jeanne née **RUFENACHT** (06 Mars 2015)
Mr **MOYNE** Claude (5 Mai 2015)
Mme **GILLARD** Elisabeth née **TOITOT** (23 Juin 2015)
M. **BIDALOT** Bertrand (29 Novembre 2015)

LES FORETS DE FRANCHE COMTÉ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique a des conséquences sur l'écosystème de la planète ; si le phénomène n'est pas nouveau, les inquiétudes actuelles découlent essentiellement de la vitesse avec laquelle ces phénomènes se produisent.

Les forestiers sont directement concernés par ces perspectives qui laissent à penser que les arbres plantés aujourd'hui connaîtront un climat différent au moment de leur coupe. Ils s'interrogent sur l'avenir de leur peuplement, la capacité des essences à résister, à s'adapter ou à « migrer ».

Autant d'interrogations qu'il est difficile de répondre avec certitude !

Des constats alarmants
On constate une élévation des températures moyennes de + 0,9°C entre 1906 et 2005 en France. En Franche-Comté, on constate sur la même période un radoucissement du climat avec sur Besançon une augmentation 1,4°C sur 125 ans, le nombre de jours froids annuel diminue avec une moyenne qui passe de 85 jours à 60 jours. La durée de la saison froide perd environ 3 semaines sur 100 ans.

A partir de 2050, on connaîtra une canicule tous les 5 ans et à partir de 2100, ce sera tous les étés !

A l'horizon 2030, le climat de Besançon pourrait ressembler à celui de Lyon d'aujourd'hui puis à celui de la Toscane en 2050.

Anticiper

Les conditions dans lesquelles les arbres sont « introduits » ou se développent doivent être soigneusement étudiées pour orienter le choix des essences. Le choix des essences doit rester objectif, en privilégiant les mélanges d'essences. Installer des essences sensibles au stress hydrique (sapin pectiné, hêtre, chêne pédonculé) et de ne pas se précipiter en introduisant des essences exotiques dont on ne connaît pas bien la sylviculture. Face aux changements globaux, l'enjeu est de réussir à mettre en place des adaptations mesurées, progressives et appropriées au contexte local franc-comtois.

Christine Humbertjean

PROJET « ESPACE DE JEUX »

Après de nombreux investissements concernant la voirie, l'assainissement et l'aménagement de la place de notre village, nous souhaitons mettre l'accent sur le domaine de l'enfance et le lien social. Nous allons également engager une réflexion sur le projet de rénovation de l'école et l'ancienne fromagerie.

La création d'un espace de jeux pour les enfants et de rencontre pour les parents et grands-parents apporterait un plus pour favoriser l'échange entre nous, habitants de Liesle.

Rendant notre village plus attractif, ces équipements participeront au maintien de notre école et faciliteront la vente des dernières parcelles de notre lotissement.

De plus, la commune s'est engagée dans un PEDT, Projet Educatif et Territorial lors de la réforme scolaire. Un tel aménagement apportera un réel avantage pour la mise en place d'activités sportives.

Dans la réflexion, nous avons intégré un accès facile aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Après avoir rencontré un maître d'œuvre et des commerciaux, nous avons fait le choix de réaliser cet espace de jeux à proximité du stade de foot. Cet endroit, calme et sans circulation, permettra de profiter d'un bon

moment en pleine quiétude.

Cet espace sera composé d'un espace pour les enfants de 2 à 8 ans avec une balançoire nid d'oiseau, deux jeux à ressorts et une structure où les enfants pourront grimper, glisser,... enfin jouer !!

Et un autre espace pour les plus de 8 ans où les enfants et les adultes pourront s'amuser et pratiquer le basket, le hand-ball, le football, le volley, le badminton, quand ils le souhaitent...

Marilyne Fontanier



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE QUINGEY MOBILISEE POUR LE CLIMAT

Depuis de nombreuses années la CCCQ conduit des actions pour la protection de l'environnement, c'est donc tout naturellement qu'elle a répondu à l'appel à projet lancé par le ministère de l'écologie « Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte »

Il s'agissait de bâtir un plan d'actions visant à réduire les besoins énergétiques, accroître l'utilisation des énergies renouvelables, développer des pratiques respectueuses de l'environnement, encourager les transports propres et sensibiliser tous les citoyens, en particulier les élèves, aux enjeux de la transition énergétique.



La CCCQ a été l'une des deux cents collectivités retenues au niveau national pour bénéficier d'une enveloppe de 500 000 € de subventions pour financer ses projets.

La convention entre Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et la présidente de la Communauté de Communes du Canton de Quingey a été signée le 9 septembre 2015. Les premières actions qui devraient être mises en œuvre sont : la rénovation complète du gymnase intercommunal qui sert au collège, aux clubs sportifs et aux associations, la conduite d'actions de communication, de sensibilisation sur la transition énergétique et écologique dans les écoles primaires, l'achat de véhicules électriques en lieu et place de véhicules à essence ainsi que la mise en œuvre d'actions pour le traitement local des déchets. Un avenant à la convention, permettant d'obtenir des financements complémentaires, est en cours de négociation. Il nous permettrait de conduire d'autres actions.

La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu primordial pour l'avenir de notre planète. La CCCQ est fière d'être parmi les territoires les plus engagés dans cette démarche.

Pierre Daudey

VIE DU VILLAGE

CONFERENCE A LIESLE SUR.. LIESLE !

Au premier semestre 2015 Monsieur LAFFORT et ses élèves, étudiants en 2^e année de sociologie, ont conduit une étude sur « les initiatives locales en milieu rural » sur le canton de Quingey et en particulier sur Liesle.

Dans cette étude ils abordent les points suivants :

- Consommer autrement
- Les énergies renouvelables
- L'éco-quartier
- La culture et la création
- Les commerces de proximité
- La convivialité et les pratiques d'entraides informelles.

Une restitution de cette étude par les étudiants et leur professeur aura lieu :

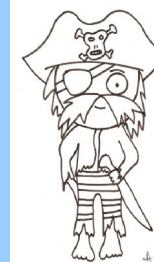
Le mardi 26 janvier 2016 à 17H45

A la salle des fêtes de Liesle

Tous ceux qui sont intéressés sont cordialement invités à y participer. Votre présence appréciée par les étudiants et leur professeur sera un gage de reconnaissance de leur travail.

Pierre Daudey

REPETITIONS et REPRESENTATIONS Atelier théâtre « les p'tits cabochons »



Voilà déjà près d'un mois que les 35 acteurs de l'atelier théâtre répètent leurs pièces pour être fin prêts à vous les présenter les 9, 10 et 11 avril prochains. Bien sûr c'est encore secret ! Mais nous pouvons vous donner quelques indices. Il y aura 4 pièces où vous pourrez trouver : des pirates, un rappeur, des princesses, une chaise, un chat, une petite poucette, un juge, des romans d'amour, des avocats, une ogresse, et bien d'autres !

Alors nous comptons sur vous pour venir applaudir cette joyeuse troupe qui travaille dur pour vous faire plaisir...

Fabienne Dole

Fin 2015...début 2016



Minute de silence suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris



IL était à Liesle !!!



Merci à M. LOCATELLI qui a offert le sapin cette année. Belle illumination de la place !



Repas des anciens le samedi 16 janvier



Equipe de foot féminine s 'entraînant à Liesle



Vœux du maire le 9 janvier



Magie du cinéma... toujours intacte...

HISTOIRE DU VILLAGE

TOMBES POUR LA FRANCE

Pendant les commémorations du centenaire de la guerre 14/18, nous vous présenterons, dans chaque bulletin municipal, le portrait des Lieslois tombés sur le champ de bataille.

Pierre Louis LESCOFFY

Fils d'Auguste et Marie MOLLET, né le 27 octobre 1882 à Liesle. Caporal clairon SHR, au bataillon de l'Émyrne, infanterie coloniale du groupe Afrique Orientale. Décédé le 30/04/1916, à l'hôpital militaire de Tananarive (Madagascar). Inhumé au cimetière d'Anjanahary d'Antananarivo (Tananarive). Il avait 23 ans.

Albert SANNER

Fils de Georges et Eugénie Marie Rose PIERRON, né le 18 janvier 1895 à Liesle, lieu de son domicile. Célibataire, sans profession, soldat au 133^e RI (matricule 187 au recrutement de Besançon). Tué à l'ennemi le 30/07/1916 au bois d'Hem, près de Cléry (Somme). Inhumé au cimetière de Liesle. Il avait 20 ans.



Isabelle Kern

L'ANCIENNE POLICE DES CHAMPS DANS NOS VILLAGES (XVII^e SIÈCLE)

Pour préserver leurs terres de la maraude et de tous les autres *mésus* (dégâts injustes) nos pères élaient chaque année plusieurs *messiers* et gardes qui parcouraient sans cesse les divers finages du territoire et verbalisaient contre les délinquants.

Leurs rapports envoyés au maire de la seigneurie locale, indiquaient avec précision la nature du *mésus*, l'heure, le jour, et l'endroit où il avait eu lieu et devait être l'œuvre de deux messiers ou au moins d'un seul accompagné d'un particulier digne de foi, les deux ayant vu et constaté eux-mêmes le délit. C'était à l'officier, appelé procureur fiscal, qu'il appartenait de statuer sur les faits signalés(...)

Il est bon de noter que le rôle de ce magistrat se bornait à venger la violation de la loi et de la morale physique, et ne prononçait que des amendes, laissant aux particuliers lésés dans leurs intérêts, le soin d'obtenir à l'amiable ou par voie de justice les réparations auxquelles ils avaient droit.

Le 12 Août 1691, vers 7 h du soir, les vaches de Marin Dupoirier de Liesle, vigneron, ont été trouvées champoyant dans un pré de M. de



Myon, lieu dit : « Au vivier », territoire de Liesle (...) Le prévenu, comparant en personne, n'a rien dit de relevant pour sa défense. Il est condamné à soixante sols estevenans d'amende au profit du seigneur et aux frais de la cause, qui sont taxés à neuf sols, six deniers.

Les chevaux de Francoise Fourquet, aussi de Liesle, paissaient à 11h du soir, le 5 juin dans un champ d'orge appartenant à Antoine Soulo et dans une avoine de Pierre Cussey, à champ baudot (...) L'inculpée n'est condamnée qu'à trois sols et aux frais.

Au rapport des gardes du vignoble Guillaume Cretin et Charles Toitot, le 21 septembre, à 5 heures du soir, les bœufs de Jean Déboichet, champoyaient dans une vigne de Nicoulas Peletier, lieu dit, «en replain». Conformément à l'exploit de l'huissier Bournot,

maire du seigneur, Jean Déboichet est condamné à 60 sols et aux frais.

Alain Cussey

VIE DU VILLAGE

UNE SEMAINE FESTIVE AVANT LES FETES

C'est une semaine de fêtes que les enfants de l'école de Liesle ont vécu juste avant les vacances de Noël !

Du lundi au samedi les événements se sont enchaînés ; les contes le lundi, le goûter (avec la visite très attendue du Père Noël) et le marché de Noël le vendredi et le samedi.

Malgré le temps presque printanier de ce samedi 19 décembre, les décorations réalisées par les élèves avec leurs maîtresses mais aussi au cours des TAP (temps activités périscolaires), le vin chaud et les gaufres ont permis de se mettre dans l'ambiance des fêtes. Ces rencontres festives proposées par des intervenants et par l'APE (association de parents d'élèves) sont les témoins du dynamisme et de la volonté des parents et des bénévoles pour animer la vie des enfants.

Le prochain rendez-vous organisé par l'APE sera le défilé de carnaval probablement le jour J, soit le 09 février. Nous informerons les habitants du passage des enfants afin que chacun puisse en profiter ! Un spectacle sera probablement proposé aux enfants à l'occasion de cette journée spéciale.

Merci à tous les parents et grands-parents qui s'investissent dans la vie de l'école aux côtés de l'APE.

Anne Porteret - Secrétaire de l'APE



DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



L'année 2015 s'est achevée sur des moments de convivialité et de rencontres avec, en novembre, la venue du conteur Alain GOY, qui a su captiver l'ensemble de son public.

La manifestation «Le jour le plus court» proposée par l'Agence du Court Métrage a eu lieu le 18 décembre et a donné l'occasion, le matin, aux enfants de participer à des projections allant des dessins animés à des documentaires en passant par la découverte de

très vieux films ; le soir, une projection tout public a permis de découvrir des courts métrages très variés, originaux, touchant à la politique, l'écologie, la science... Merci à l'association « Lézaristik » pour son aide technique. En partenariat avec la bibliothèque d'Arc-et-Senans, un club de lecture se réunit une fois par trimestre et chaque lecteur peut exprimer ses coups de coeur ou de gueule. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 08 mars 2016 à Arc et Senans.

Pour 2016, les bibliothécaires préparent une soirée autour de la lecture et de la gastronomie, sans doute à l'automne.

Si vous aimez les livres, les contacts, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles qui sera heureuse de vous accueillir.

À compter du premier février 2016, les jours d'ouverture seront : le lundi de 17h à 18h30 (à la place du mardi de 17h30 à 19h) et le samedi de 14h à 15h

Hélène Pincemin



NOUVELLE SAISON POUR FLEURIR LIESLE

Vendredi 15 janvier s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association. Dans son rapport le président Pascal COLLAS a remercié toutes les personnes qui œuvrent de quelque manière que ce soit pour le fleurissement ou dans l'association.

Jacqueline MARTINEZ après avoir indiqué que le nombre d'adhérents avait augmenté en 2015, a rappelé les différentes manifestations réalisées au cours de l'année.

Elle a ensuite annoncé le programme pour 2016 :
12 mars : Couscous - 4 juin : Barbecue - 9 juillet : Visite de jardins - 10 septembre : voyage à Noidans les Vesoul - octobre : vide jardins.

Le montant des cotisations reste fixé à 6 € / 10 € pour les couples.

Danièle VALLET a présenté le rapport financier, contrôlé et approuvé au préalable par le vérificateur aux comptes Mme CHEVALIER. Claude AUBEL, dans ses perspectives pour 2016, a mis l'accent sur la difficulté d'assurer les différents travaux que nécessite le fleurissement. Il s'inquiète du manque de volontaires pour bêcher ou désherber le samedi matin.

Pierre DAUDEY, maire, a ensuite pris la parole pour remercier tous les membres de l'association qui fleurissent le village en confirmant qu'un village fleuri était un village agréable à vivre. Un verre de l'amitié a clôturé cette réunion.

Danièle Vallet

NOSTAL'DEUCHE : DES PROJETS PLEIN LE MOTEUR



Nostal'Deuche est une association en pleine santé : une assemblée générale qui réunit près d'une centaine d'adhérents le samedi 21 novembre à Liesle. Le président, Michel Girardot, peut être fier du bilan qu'il a présenté : manifestations et activité tout au long de l'année et en particulier Nostal'Rencontre à Liesle qui a rencontré un vif succès.

Pour 2016, tout autant d'énergie pour des manifestations à Liesle (Nostal'rencontre 14 et 15 mai...) et dans toute la France...

En janvier, environ 60 adhérents se sont retrouvés pour une galette gourmande afin de finaliser le calendrier 2016.



PETITES NOUVELLES DU CLUB DES AINES

Le 17 décembre, les membres du club se sont retrouvés au café de la gare pour le traditionnel repas de Noël.

Une trentaine de convives a pu apprécier le menu concocté par Marc Chevassu. Comme toujours la bonne humeur était au rendez vous.

Le 14 janvier c'était la galette des rois. De nouveaux membres ont été accueillis et comme d'habitude jeux de tarot de belotte ont permis de passer un agréable moment avant de déguster les galettes. Le président, Daniel Sage, a annoncé le prochain rendez vous jeudi 25 février pour la dernière choucroute de l'hiver

Amis retraités venez nombreux pour passer une bonne journée ! N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Daniel SAGE au 03.81.57.45.84.

Danièle Vallet



SAISON CULTURELLE 2015—2016 CONCERT A LIESLE : samedi 27 février

L'an dernier, grâce à la Saison Culturelle, organisée par le département, nous avons accueilli « Les Cancoyotes girls » : une soirée inoubliable ! Cette année, c'est l'auteur-compositeur-interprète ALFRED MASSAI que nous retrouverons sur scène. « On peut toujours essayer de « caser » Alfred Massai dans une catégorie des genres mais c'est sans compter sur une habileté certaine de cet artiste à s'affranchir du format classique de la chanson française. Avec un sens évident de la mélodie et du mot juste, avec une voix qui n'appartient qu'à lui, il explore sans complexe de multiples formes de chansons.

Se jouant des styles avec panache, il définit ses chansons comme « apatrides ».

Dernière minute : Quelques précisions de Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale sur les inscriptions à l'école de LIESLE :

L'école, n'ayant qu'une seule classe de maternelle, n'est pas autorisée à accueillir les enfants de moins de 3 ans.

Il n'y a pas de rentrée en cours d'année pour les enfants qui atteignent 3 ans. Par ailleurs, compte tenu de l'existence du périscolaire (garderie et cantine), le Maire n'accorde aucune dérogation pour l'inscription d'un enfant de LIESLE dans l'école d'une autre commune

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Samedi 27 février 20h30 - Durée 80 mn - Gratuit - à partir de 7 ans

avec guitare voix : Frédéric Aubry, Guitare Christopher Peyrafort - Drums : Tom Moretti, Basse : Vladimir Torres

Spectacles - Repas - Soirées - Rencontres...

JANVIER	
Mardi 26 janvier 17h45	Conférence de Monsieur Laffort et de ses étudiants en sociologie « Les initiatives locales en milieu rural sur le canton de Quingey et en particulier sur Liesle » Salle des fêtes
FEVRIER	
Mardi 9 février 13h30	CARNAVAL des enfants de Liesle avec l’APE - spectacle de la Compagnie Prune
Mardi 16 février 20h30	Soirée ligue des champions PSG/CHELSEA Café de la gare de Liesle
Dimanche 21 février 14h	LOTO organisé par le comité des fêtes Salle des fêtes
Jeudi 25 février 12h	Choucroute du club 3° âge Inscription au 03.81.57.45.84
Vendredi 26 février 20h30	Soirée improvisation café de la gare de Liesle
Samedi 27 février 20h30	Saison culturelle à Liesle Concert Alfred Massai - Gratuit
MARS	
Mardi 8 mars 20h30	Comité de lecture bibliothèque d’Arc et Senans
Mercredi 9 mars 20h30	Soirée ligue des champions PSG/CHELSEA Café de la gare de Liesle
Samedi 12 mars 20h	Couscous de Fleurir Liesle Salle des fêtes Inscription au 03 81 57 (tarif :)
AVRIL	
Vendredi 9 avril Samedi 10 avril Dimanche 11 avril	Atelier théâtre « Les p’tits cabochons de Liesle » J’accuse - Le tribunal des objets - Le pirate qui lisait des histoires d’amour - Contes vus et corrigés.
A programmer :	Les randonnées vont reprendre aux beaux jours. Dès que possible nous vous informerons du programme.

FETE DE LIESLE

Attention ! Cette année, les dates de la fête de Liesle changent : samedi 30, dimanche 31 juillet et lundi 1^{er} août. La fête d’Ornans se déroulant les 6, 7 et 8 août, si nous avons gardé les mêmes dates que d’habitude nous n’aurions pas pu avoir les forains.



Ont participé : P. Daudey, S. Valot, M. Liniger, I. Kern, M. Fontanier, C. Humbertjean, M. et E. Girardot, H. Pincemin, A. Cussey, A. Porteret, J.N. et D. Vallet et F. Dole

Photos : D. Vallet, M. Fontanier, E. et M. Girardot, F. Dole